

LE CONCEPT DE CAPITAL IMMATERIEL : OUTIL DE PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

**CONFERENCE DE LA FONDATION D'ATTIJARIWafa BANK
CASABLANCA, 23 OCTOBRE 2014**

*M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général, Institut Royal des Etudes Stratégiques*

- Le concept du capital immatériel constitue l'un des concepts novateurs utilisés récemment par la Banque Mondiale lors de la mesure de la richesse des nations. Les études menées à ce titre confirment que ce capital est le socle de création de la richesse puisqu'il englobe les composantes structurelles qui permettent de générer de la valeur sur une base pérenne, dont notamment le capital humain et le capital organisationnel.
- Loin d'être un simple indicateur comptable, ce concept a la particularité d'offrir un cadre cohérent permettant de cerner la dynamique de la création de la richesse d'une nation et de déployer, par ricochet, des politiques publiques appropriées, favorisant un meilleur ciblage de ces politiques et une plus grande efficacité des actions des pouvoirs publics.
- La présente communication est structurée autour de trois axes interdépendants. Le premier axe a pour objet de situer le contexte du débat national sur le capital immatériel. Le second axe traite du positionnement international du Maroc au titre du capital immatériel, selon la méthode de la Banque Mondiale. Le troisième axe aborde la question de la pertinence du concept du capital immatériel en tant qu'outil de pilotage des politiques publiques du Maroc.

I. Mise en contexte du débat sur le capital immatériel

- Il y a lieu de préciser, d'emblée, que le Maroc figure parmi les premiers pays qui ont fait le choix volontaire et délibéré de conduire une évaluation de leur richesse globale et immatérielle.
- Le contexte du débat national sur le capital immatériel peut être cerné en mettant en relief les éléments suivants :
 - Le Discours du Trône du 30 juillet 2014 a donné une nouvelle impulsion au processus de développement d'ensemble du Maroc, en annonçant l'amorce d'une nouvelle évaluation du parcours de développement franchi par le pays, après celle menée en 2005 dans le cadre du rapport du cinquantenaire.

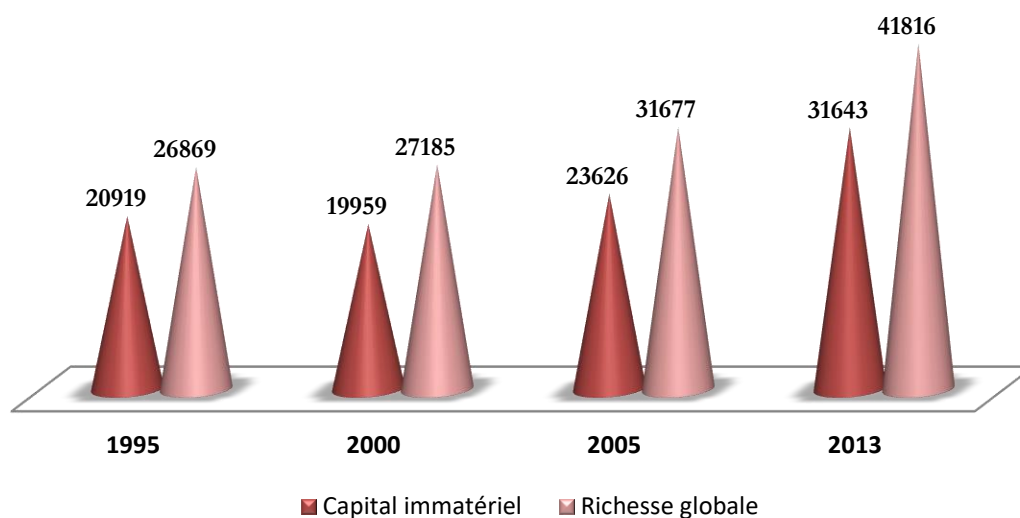
- Le Discours Royal a mis, également, en relief l'importance d'assurer l'appropriation collective du concept du capital immatériel, dans le cadre d'un débat national fructueux auquel les institutions nationales compétentes pourraient apporter leur contribution à la réflexion sur les leviers de développement du capital immatériel du Maroc, à côté du Conseil Economique, Social et Environnemental et Bank Al Maghrib.
- Le Maroc s'est engagé dans des chantiers structurants, dont notamment l'opérationnalisation de la Constitution de 2011, qui nécessite le recours à de nouveaux modes de production des politiques publiques, et la réforme profonde du système d'éducation. Ces deux chantiers portent sur deux dimensions structurantes du capital immatériel, à savoir la gouvernance institutionnelle et le capital humain, qui représentent en général 80% de la valeur du capital immatériel d'un pays (Source : rapport 2006 de la Banque Mondiale).
- Le capital de stabilité dont jouit le Maroc est un actif immatériel précieux qu'il importe de préserver et de capitaliser, dans un contexte international et régional marqué par des transformations profondes, qui impose à notre pays de renforcer en permanence ses capacités d'adaptation et d'anticipation pour saisir les opportunités et faire face aux risques et menaces qui se profilent à l'horizon.
- Les limites des indicateurs de mesure de la richesse, à l'instar du PIB, ont été révélées par plusieurs études dont celle établie par la Commission Stiglitz-Sen, du fait que ces indicateurs ne traduisent pas réellement les progrès accomplis par les pays et ne reflètent pas leurs potentialités intrinsèques. Dans cette perspective, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, dans son Discours adressé la 69^{ème} Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2014, a clairement souligné « ...C'est dire que l'évolution des Etats ne devrait être assujettie à aucune notation ou classement. En revanche, elle devrait être perçue et traitée comme un processus historique, se fondant sur les accumulations positives de chaque pays, dans le respect de ses spécificités...».
- Dans le but de procéder à l'évaluation de sa richesse globale et immatérielle, le Maroc a opté, dans une première phase, pour la méthode de la Banque Mondiale dont l'approche se distingue de la méthode classique du PIB. D'autres méthodes pourraient être utilisées pour l'examen de la question de la répartition équitable de la richesse nationale au profit de l'ensemble des populations.
- A titre de rappel, la méthode développée par cette organisation a la particularité de permettre :

- Une valorisation de la richesse en termes de stock et non pas en termes de flux. Elle se veut davantage structurelle que conjoncturelle.
 - Une meilleure décomposition de la structure de la richesse nationale (capital naturel, capital productif, actifs étrangers nets, capital immatériel), qui favorise un examen minutieux des performances en matière des sources de création de la richesse nationale.
 - Un cadre de comparaison des performances des pays sur la base du poids de leur capital immatériel dans la richesse globale au même titre que leur capital immatériel par habitant.
- Bien évidemment, cette méthode n'est pas exempte d'insuffisances. Elle demeure perfectible au regard des conventions qu'elle utilise. D'ailleurs, la méthode est en constante amélioration depuis le premier rapport publié en 2006, en passant par celui de 2011. La prochaine édition du rapport de la Banque Mondiale, prévue à la mi-2015, devrait résoudre plusieurs biais dont certains ont été déjà identifiés par l'IRES lors de l'examen approfondi de la méthodologie de traitement de la Banque Mondiale.
 - L'affinement de la méthode permettrait de prendre en compte ultérieurement ses résultats dans l'élaboration du cadre stratégique que la Banque Mondiale effectue avec ses partenaires.

II. Positionnement international du Maroc au titre du capital immatériel

- Comme cela a été mentionné plus haut, la méthode de la Banque Mondiale relative au calcul du capital immatériel a le mérite d'offrir un cadre de comparaison internationale permettant d'apprécier les performances des pays en général et du Maroc en particulier.
- Selon les évaluations de la Banque Mondiale, la richesse globale du Maroc, calculée en dollars constant (2005) par habitant, a progressé de 54% entre 2000 et 2013.
- Le capital immatériel par habitant a crû de près de 60% entre 2000 et 2013. Sa part dans la richesse globale se situe autour de 75%. Cette progression reflète le développement du pays au cours de cette période. D'ailleurs, la Banque Mondiale a affirmé dans son dernier rapport sur la richesse des nations que le capital immatériel croît au fur et à mesure que le niveau de développement du pays s'accélère.

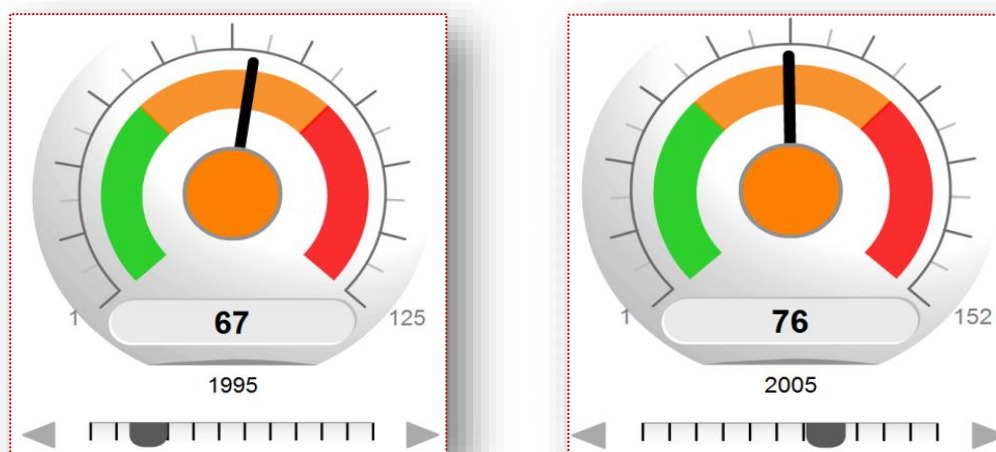
Richesse globale et Capital immatériel du Maroc (en \$ constants de 2005 par habitant)



Source : Banque Mondiale

- Au niveau du classement international relatif au poids du capital immatériel dans la richesse globale, le Maroc a occupé la 76^{ème} position sur 152 pays en 2005 (67^{ème} rang sur 125 pays en 1995).

Classement international du Maroc selon le poids du capital immatériel dans la richesse globale



Source : Calcul IRES sur la base des données de la Banque Mondiale

- A titre de comparaison avec les groupes de revenus tels que définis par la Banque Mondiale (tableau ci-dessous), le poids du capital immatériel dans la richesse globale du Maroc en 2005 :
 - dépasse la moyenne du groupe à revenu moyen de la tranche supérieure (71%).
 - se rapproche de la moyenne du groupe de pays à revenu élevé, composé des pays de l'OCDE (82%).
- Par rapport aux pays de la région MENA, le Maroc affiche un poids du capital immatériel qui dépasse largement la moyenne régionale, qui est de 41% en 2005.

Région / Pays / Groupe de revenus	Poids du capital immatériel dans la richesse globale		
	1995	2000	2005
Maroc	78%	73%	75%
MENA	53%	46%	41%
Revenu bas	52%	51%	60%
Revenu moyen tranche inférieure	48%	47%	51%
Revenu moyen tranche supérieure	70%	71%	71%
Revenu élevé : OCDE	80%	81%	82%

Source : Calcul IRES sur la base des estimations de la Banque Mondiale (échantillon de 124 pays)

III. Concept de capital immatériel : un outil de pilotage des politiques publiques du Maroc

- ❖ **L'intérêt de faire du concept du capital immatériel le socle des choix de politiques publiques du Maroc prend appui sur les réalités suivantes :**
 - La volonté politique ferme au plus haut niveau de l'Etat, exhortant l'adhésion de tous les acteurs au chantier de réflexion sur le capital immatériel lancé par le Souverain.
 - L'opérationnalisation de la Constitution de 2011, qui exige l'adoption de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques, en faisant de celles-ci un vecteur de développement économique, de préservation du lien social et de rétablissement de la confiance institutionnelle.

- L'inclusion dans le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 d'une série de questionnements, ciblant un échantillon de près de 15.000 ménages, et qui se rapportent à certaines dimensions importantes du capital immatériel du Maroc, dont celles liées aux habilités, à l'esprit entrepreneurial, au bien-être et aux solidarités institutionnelles et intergénérationnelles. Cela offre la possibilité de disposer d'un état des lieux de la situation qui pourrait être actualisé à travers les enquêtes régulières effectuées par le Haut-Commissariat au Plan.

❖ **Le recours à l'approche axée sur le concept de capital immatériel, pour concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques efficaces, offre de réelles opportunités pour le Maroc :**

- Le recours à des concepts novateurs, à l'instar de celui du capital immatériel en tant qu'outil de pilotage des politiques publiques, offre de réelles opportunités pour le Maroc, en termes de résorption des insuffisances révélées du modèle de développement du pays, de réussite de son insertion dans la mondialisation ainsi qu'en termes de renforcement du lien social et de restauration de la confiance institutionnelle et interpersonnelle.

Inflexion du modèle de développement du pays :

- Le recours au concept du capital immatériel est opportun pour infléchir le modèle de développement du Maroc, en vue d'en faire un levier d'accélération du rythme de croissance économique, de création d'emplois suffisants, d'atténuation des inégalités sociales et spatiales et de réduction des atteintes à l'environnement
- La conception des politiques publiques, selon ce concept, permettrait d'élargir le spectre de création de la richesse nationale et de renforcer la soutenabilité des sources de croissance du pays. L'accélération de l'accumulation du capital humain, le développement de la recherche scientifique et de l'innovation, le recours à des technologies propres et le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique constituent des axes prioritaires sur lesquels le Maroc se doit d'agir pour libérer le potentiel de croissance de son économie et sécuriser sa trajectoire de développement d'ensemble.

Réussite de l'insertion du Maroc dans la mondialisation :

- En mettant l'accent sur les leviers structurels de la compétitivité, les politiques publiques axées sur le capital immatériel permettraient au Maroc de tirer meilleur profit de son insertion dans le système mondialisé. La mise en valeur des avantages compétitifs du pays, de son capital de stabilité, de son héritage culturel et artistique favorise à l'évidence l'accroissement de l'attractivité du Maroc aux flux touristiques et aux investissements directs étrangers, au même titre que son rayonnement régional et international.

- Cela est corroboré par le fait que la concurrence internationale est axée de plus en plus sur les avantages compétitifs hors-coût, notamment à travers le développement de marques-pays lesquelles sont construites autour de concepts à dominance immatérielle.

Renforcement du lien social et restauration de la confiance institutionnelle et interpersonnelle :

- La confiance institutionnelle et la cohésion sociale constituent des ingrédients importants pour créer les conditions propices à un vivre ensemble harmonieux et apaisé.
- L'amélioration de la gouvernance favorise la restauration de la confiance institutionnelle et, par ricochet, le capital organisationnel qui est une composante essentielle du capital immatériel.
- La préservation de la cohésion sociale, à travers la lutte systématique contre les inégalités et la mise en œuvre de politiques publiques davantage transparentes et mieux ciblées, en fonction des catégories des populations, permet de renforcer le capital social qui est un vecteur important du capital immatériel.

❖ Pour cristalliser cette approche et en faire un véritable outil de pilotage des politiques publiques, quelques prérequis nécessaires devraient être réunies. Il s'agit en l'occurrence de ce qui suit :

- **L'appropriation collective du concept du capital immatériel :** Il s'agit d'un préalable nécessaire pour forger les bases d'une vision commune partagée de développement du capital immatériel du pays, axée sur l'adhésion de toutes les forces vives de la nation.
- **La consolidation du système national d'information et son adaptation aux exigences en termes de données quantitatives et qualitatives sur le capital immatériel :** la disponibilité de données sur les différentes composantes du capital immatériel, selon une fréquence régulière, est nécessaire pour pouvoir mesurer et évaluer l'évolution du capital immatériel du pays et établir des indicateurs pertinents en la matière à même d'orienter l'action des pouvoirs publics.
- **Le recours à des approches holistiques et intégrées en matière de conduite des réformes et des programmes publics :** l'efficacité des politiques publiques axées sur le capital immatériel rend nécessaire de recourir à des approches transversales, qui permettent de tenir strictement en compte l'interdépendance de fait entre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ces approches exigent aussi la cohérence de l'horizon temporel des réformes et leur déploiement équilibré sur le plan territorial.